



DCS 2 n°2026 – 11.02

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU 11 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 7
Nombre de suffrages exprimés : 7

Présent à NANTES (hôtel de Région) :

Alexandre THÉBAULT – Conseiller régional Région des Pays de la Loire – Élu titulaire Vice-Président de la Mission Val de Loire.

Présent·e·s en visio-conférence depuis leur ordinateur :

Région Centre-Val de la Loire :

François BONNEAU – Président Région Centre Val de Loire – Vice-Président Mission Val de Loire.

Jean-Patrick GILLE – Vice-Président Région Centre-Val de Loire – Élu titulaire Mission Val de Loire.

Betsabée HAAS – Conseillère régionale Région Centre-Val de Loire– Élu titulaire Mission Val de Loire.

Gaëlle LAHOREAU – Vice-Présidente Région Centre-Val de Loire– Élu titulaire Mission Val de Loire.

Olivier BEATRIX – Conseiller régional Région Centre-Val de Loire– Élu suppléant Mission Val de Loire.

Région des Pays de la Loire :

Éric TOURON – Conseiller régional Région des Pays de la Loire – Élu titulaire Mission Val de Loire.

Objet : Débats d'Orientations Budgétaires (DOB) **2026**

Le Comité Syndical légalement convoqué le 30 janvier 2026 et réuni le 11 février 2026 sous la Présidence d'Alexandre THÉBAULT, après avoir pris connaissance du rapport du président,

Considérant la présentation des propositions d'actions 2026 issues des orientations 2025-2028 et des orientations budgétaires soumises au Comité Syndical,

Considérant le débat qui a eu lieu,

Après avoir pris connaissance du rapport préparatoire de séance, le Comité Syndical décide :

- * DE DONNER ACTE à la tenue des débats d'Orientations Budgétaires 2026.
- * D'AUTORISER à préparer le budget 2026 en conséquence.

Fait à NANTES, le 11 février 2026

Alexandre THÉBAULT

Président de la Mission Val de Loire
Syndicat Mixte interrégional.



NB : Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de la notification.